

## Belle famille de soldat Fourment

Dans les archives départementales numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Fourment Jean Marie**, donne les informations suivantes :

Il est né le 15 juillet 1870 à Cazères (Haute-Garonne), fils de Nicolas Fourment et de Rozes Louise, domiciliés à Cazères.

Lors du conseil de révision de la classe 1890, il a déclaré résider à Cazères et être boulanger (sait cuire).

Il avait les cheveux, sourcils, yeux châains, le front large, le nez long, la bouche grande, le menton rond et le visage ovale. Il mesurait 1.65 m. Degré d'instruction : 3.

Engagé volontaire pour trois ans le 31 octobre 1890 à Cazères, au titre du 35° régiment d'infanterie.

Arrivé au corps et soldat de 2° classe le 3 novembre 1890.

Nommé caporal le 1<sup>ier</sup> octobre 1891.

Envoyé en congé le 24 septembre 1893, en attendant son passage dans la réserve qui aura lieu le 31 octobre 1893. Certificat de bonne conduite accordé.

A effectué une 1<sup>ière</sup> période d'exercices au 283° régiment d'infanterie de Saint-Gaudens du 30.09 au 27.10.1895.

A effectué une 2<sup>ième</sup> période d'exercices au 83° régiment d'infanterie de Saint-Gaudens du 24.08 au 19.09.1899.

Dans l'armée territoriale, a effectué une 1<sup>ière</sup> période au 136° RIT du 9 au 22.10. 1905.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1<sup>er</sup> août 1914, arrivé au corps le 19 avril 1915.

(Ndr : Il a 45 ans)

Détaché gardien des voies de communication (GVC) à Neufchâteau (Vosges) le 17 mai 1915.

*Ndr : Dès l'entrée en guerre de la France en août 1914, plus de 200 000 hommes sont mobilisés pour le service de la **garde des voies de communication (ou GVC)**, et rejoignent leurs postes de garde répartis dans toute la France, avec pour mission de surveiller les voies de chemins de fer, les lignes télégraphiques et bien d'autres infrastructures stratégiques dans le contexte de guerre.*



Passé à la 7° section de commis ouvriers d'administration (COA) à Besançon le 12 octobre 1916.

Placé en sursis d'appel jusqu'à nouvel ordre au titre de négociant en tissus à Cazères en exécution de la décision ministérielle du 15 octobre 1917.

Parti en sursis le 26 octobre 1917.

Passé à la 17° section d'infirmiers militaires le 8 juin 1918.

Libéré définitivement de toute obligation militaire le 15.11.1918 et rayé des contrôles de l'armée le 30.11.1918.